

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un premier exercice de ventilation régionale des projections économiques à l'horizon 2012

Pour la première fois, ce 9 janvier 2008, paraissent les résultats d'un exercice de ventilation des projections économiques nationales commun aux trois Régions. Ils sont le fruit d'une collaboration entre le Bureau Fédéral du Plan (BFP), l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), le Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR) et l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS).

Ces quatre institutions ont développé en commun une première version d'un modèle de projection macroéconomique, régional et sectoriel. Dans cette version, ce modèle (dénommé HERMREG) permet de ventiler régionalement une projection nationale donnée. Les résultats présentés aujourd'hui reposent ainsi sur les « Perspectives économiques 2007-2012 » publiées par le BFP le 11 mai dernier, ces dernières étant basées sur des hypothèses arrêtées en avril 2007. On notera que, depuis lors, l'environnement conjoncturel national et international s'est modifié, entraînant notamment une révision de la croissance du PIB national par l'ICN de 2,3% à 2,7% pour l'année 2007 (Budget économique du 5 octobre). Cependant, la prévision pour 2008 est pratiquement inchangée : 2,1% (contre 2,2%). De plus, les « Perspectives économiques » du mois de mai restent le dernier exercice de projection complet avec un horizon de prévision de cinq années.

Les résultats obtenus avec cette première version du modèle peuvent être résumés comme suit :

Croissance économique

- Après le rebond de 2006 et 2007 qui s'est manifesté dans tout le pays, la croissance économique devrait généralement ralentir en 2008 (surtout à Bruxelles et en Wallonie).
- Les PIB des trois régions devraient cependant retrouver à moyen terme un rythme de croissance proche de leur niveau potentiel. Entre 2009 et 2012, la croissance reculerait quelque peu en Flandre tout en restant la plus élevée du pays, soit 2,2%. Elle devrait se stabiliser aux environs de 1,8% en Wallonie et de 1,9% à Bruxelles.
- Par rapport à la décennie écoulée, ce scénario pour 2006-2012 table donc sur un renforcement de la croissance économique en Wallonie (2,0%, contre 1,7% entre 1996 et 2005) et en Flandre (2,4% contre 2,2%) et escompte un léger tassement à Bruxelles (de 2,2% à 2,0%).
- Les détails sectoriels de cet exercice confirment le poids grandissant du secteur tertiaire, principalement en Flandre et en Wallonie, alors que les services sont déjà davantage présents à Bruxelles (87% contre près de 75% dans les deux autres régions).

Salaires et productivité

- Suivant l'évolution attendue chez ses trois principaux partenaires économiques, la hausse des salaires devrait s'avérer plus soutenue en Belgique à l'horizon 2012. Les évolutions seraient proches d'une région à l'autre: 0,9% en moyenne en Flandre, 1,0% à Bruxelles et 0,8% en Wallonie.
- Parallèlement, les gains de productivité augmenteraient, mettant ainsi fin à la baisse tendancielle observée depuis les années quatre-vingt. De 2006 à 2012, on assisterait à une légère amélioration à Bruxelles (1,8% contre 1,6% entre 1996 et 2005) où les gains de productivité resteraient les plus élevés. Ils croîtraient également en Wallonie (1,1% contre 0,9%) et se stabiliseraient en Flandre (1,3% pour chaque sous-période).

Marché du travail

- Compte tenu de la croissance économique et des évolutions de productivité et de salaires, l'emploi devrait évoluer positivement dans chacune des régions à l'horizon 2012. En Flandre, il progresserait d'environ 28 000 unités par an en moyenne (soit 1,1% par an). En Wallonie, plus de 9 000 emplois supplémentaires pourraient être créés chaque année (soit 0,8% par an). A Bruxelles, la croissance économique se traduirait davantage en gains de productivité qu'en emplois. Dès lors, 1 500 emplois supplémentaires seraient créés annuellement sur le territoire économique de la Région (soit 0,2% de croissance moyenne) entre 2006 et 2012.
- En Belgique, en dépit du vieillissement démographique, l'offre de travail continuerait à augmenter entre 2006 et 2012, mais de manière moindre qu'au cours des dernières années. Elle serait encore positivement influencée par le poids croissant des cohortes féminines plus actives dans la population et par les mesures du Pacte de solidarité entre les générations notamment.
- C'est en Wallonie que l'expansion de la population active resterait la plus élevée (0,8% par an en moyenne au cours de la période 2006-2012). En Flandre, la croissance de l'offre de travail ne dépasserait plus 0,4% par an. Elle serait en effet freinée par une évolution de la population de 15 à 64 ans proportionnellement plus faible qu'en Wallonie (+0,1% contre +0,3% entre 2006 et 2012) et en raison d'un vieillissement démographique plus prononcé.
- C'est à Bruxelles que la population active augmenterait le plus lentement (0,3% par an), notamment parce que l'accroissement du taux d'activité féminin ne jouerait pratiquement plus et que l'immigration pourrait ralentir. En outre, vu l'amélioration du marché du travail en Flandre, l'offre de travail de résidents flamands sur le marché du travail bruxellois devrait continuer à baisser, contribuant à la diminution du solde des navettes entrant à Bruxelles (de 304 000 en 2006 à 288 000 en 2012).
- Les évolutions des taux de chômage régionaux reflèteraient ces dynamiques différentes de créations d'emploi et d'évolution des offres de travail respectives. En Flandre, le taux de chômage¹ devrait continuer à baisser, tiré par une croissance plus dynamique de l'emploi et plus lente de la démographie. Le nombre de chômeurs pourrait baisser de 96 000 unités à moyen terme et le taux de chômage passer de 9,5% en 2006² à 6,8% en 2012.
- En Wallonie, la progression de l'emploi intérieur ne suffirait pas à absorber la hausse plus importante de la population active. Dès lors, le nombre de chômeurs augmenterait de près de 20 000 personnes de 2006 à 2012 et le taux de chômage se stabiliserait à son niveau de 2006 :19,4%.
- Sous l'effet combiné d'une évolution lente de la population active et d'une diminution attendue des navettes vers la capitale et malgré une progression de l'emploi intérieur relativement faible, le taux de chômage bruxellois, qui s'élevait à 22,9% en 2006, pourrait entamer une diminution dès 2007 pour atteindre 18,3% en 2012, soit une baisse de 19 000 personnes.
- Enfin, notons que les gains d'emploi attendus devraient permettre une amélioration du taux d'emploi dans les trois régions. Ce dernier augmenterait en Flandre de 66,1% en 2006 à 69,3% en 2012, soit pratiquement l'objectif européen de la « Stratégie de Lisbonne ». En Wallonie, il progresserait de 57,5% à 59,0% et à Bruxelles, de 54,1% à 57,6%.

¹ Nombre de chômeurs sur base de sources administratives et selon le concept BFP, c'est-à-dire incluant les chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi.

² A titre de comparaison, sur la base de données lissées de l'enquête sur les forces de travail et du concept BIT, le taux de chômage de la Flandre s'élevait à 4,9% en moyenne en 2006, contre 11,6% en Wallonie et 17,6% à Bruxelles.

Chiffres clés de la projection régionale

	Moyennes							
	2005	2006	2007	2008	2009-2012	1986-1995	1996-2005	2006-2012
1. Produit intérieur brut en volume (1)								
Royaume	1,1	3,0	2,3	2,2	2,1	2,3	2,1	2,2
Région de Bruxelles-Capitale	1,6	2,4	2,2	1,7	1,9	1,3	2,2	2,0
Région flamande	1,0	3,4	2,4	2,4	2,2	3,1	2,2	2,4
Région wallonne	0,7	2,4	2,2	1,9	1,8	2,3	1,7	2,0
2. Formation brute de capital fixe en volume (1) (2)								
Royaume	4,3	4,0	2,8	3,6	3,1	3,5	3,4	3,2
Région de Bruxelles-Capitale	-1,9	9,8	-2,6	4,4	1,6	1,3	2,4	2,6
Région flamande	5,8	1,5	3,9	2,0	3,4	4,5	3,8	3,0
Région wallonne	5,5	6,1	3,9	7,3	3,1	3,6	3,4	4,3
3. Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)								
Royaume	-0,2	1,8	1,1	1,2	1,3	1,8	1,2	1,3
Région de Bruxelles-Capitale	1,2	2,8	1,7	1,3	1,8	1,8	1,6	1,8
Région flamande	-0,2	1,8	0,9	1,2	1,2	1,8	1,3	1,3
Région wallonne	-1,0	1,2	1,1	1,0	1,1	2,1	0,9	1,1
4. Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1)								
Royaume	-1,6	-0,2	0,0	0,4	1,5	2,3	0,4	0,9
Région de Bruxelles-Capitale	-1,4	0,2	0,9	0,1	1,5	2,4	0,5	1,0
Région flamande	-1,5	-0,1	-0,1	0,5	1,5	2,6	0,6	0,9
Région wallonne	-1,7	-0,4	-0,2	0,3	1,4	1,8	0,2	0,8
5. Emploi intérieur (1)								
Royaume	1,0	1,0	1,1	0,9	0,8	0,6	0,9	0,9
Région de Bruxelles-Capitale	0,4	-0,2	0,4	0,4	0,3	-0,2	0,7	0,2
Région flamande	1,1	1,4	1,3	1,1	1,0	1,1	0,9	1,1
Région wallonne	1,1	1,0	1,0	0,8	0,7	0,2	0,8	0,8
6. Taux de chômage (concept BFP) (3) (4)								
Royaume	14,3	13,9	13,5	13,2	12,0	12,3	13,8	12,9
Région de Bruxelles-Capitale	22,5	22,9	22,1	21,3	18,3	15,7	21,3	20,4
Région flamande	10,3	9,5	8,9	8,4	6,8	10,3	10,2	8,1
Région wallonne	19,2	19,4	19,3	19,4	19,4	15,1	18,3	19,4
7. Taux d'emploi (4)								
Royaume	62,0	62,2	62,5	62,9	64,8	57,8	60,9	63,4
Région de Bruxelles-Capitale	54,7	54,1	54,7	55,2	57,6	54,7	53,6	55,9
Région flamande	65,7	66,1	66,6	67,0	69,3	59,9	64,3	67,6
Région wallonne	57,5	57,5	57,6	57,8	59,0	54,8	56,8	58,1

(1) Taux de croissance en pour cent.

(2) Hors investissement résidentiel.

(3) Selon le concept BFP, le chômage inclut également les chômeurs âgés non demandeurs d'emploi.

(4) La valeur en fin de période, soit 2012, est présentée dans la colonne 2009-2012.

Source : HERMREG.